

QUARTIER HENRI WALLON

EXPERIMENTATION « DEPÔT SAGE »

Atelier d'échanges Maison de l'Habitant du 4 Mars 2016

Le quartier Henri Wallon se situe sur la commune de Saint Martin d'Hères
354 logements

Il s'agit d'un quartier populaire, qui a bénéficié d'une réhabilitation du bâti et des espaces extérieurs dans le cadre l'ANRU entre 2004 et 2008.

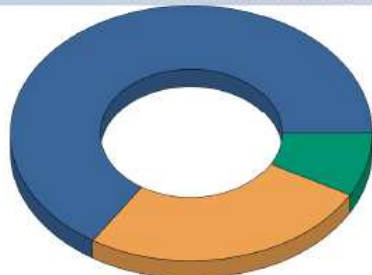
Il est aujourd'hui **quartier en veille active**.

On y observe des dysfonctionnements en termes de tranquillité, de gestion des OM, d'une image de « quartier populaire » assez marquée ainsi qu'une vacance de 5,3% (3,85% en moyenne sur l'ensemble du patrimoine géré par la DT de SMH) et un taux de rotation assez élevé.

Le quartier bénéficie d'espaces verts importants.

❖ Une population aux ressources fragiles

RESSOURCES DES MENAGES



3 Tranches % Plafond PLUS

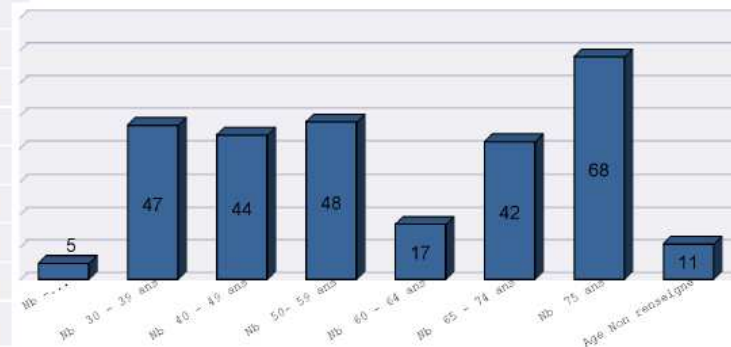
- < 60 % plafond
- entre 60 et 100 % plafond
- plus grand que 100 % pl...
- Tranche non renseignée

Revenus / montant plafond PLUS	Nb	Répartition
< 60 % plafond	197	65,89%
entre 60 et 100 % plafond	78	26,09%
plus grand que 100 % plafond	24	8,03%
Tranche non renseignée		

❖ Une population vieillissante

Tranche d'âge du client principal

Nb - 25 ans	5
Nb 25 - 29 ans	17
Nb 30 - 39 ans	47
Nb 40 - 49 ans	44
Nb 50 - 59 ans	48
Nb 60 - 64 ans	17
Nb 65 - 74 ans	42
Nb 75 ans et +	68
Age Non renseigné	11
Total :	299



60 % des locataires recommandent leur résidence

Titulaires de baux ayant plus de 65 ans : 110 soit 37% des ménages sur Wallon et Impasse Samain

UN QUARTIER EN VEILLE ACTIVE

Un quartier en veille active qui continue de **mobiliser les acteurs de terrain et partenaires financiers** autour de différents projets répondant à plusieurs enjeux, dont la qualification des espaces extérieurs et l'amélioration du cadre de vie, mais également sur le volet culture et participation des habitants.

Spécifiquement sur la question de la gestion des ordures ménagères, le quartier Henri Wallon a expérimenté la mise en place des containers operculés en 2007 avant que le système soit généralisé.

Les locaux poubelles ont été externalisés en 2008 pour des raisons de sécurité incendie et d'amélioration de la collecte.

Constat : beaucoup d'encombrants au pied des allées et dans les parties communes (caves et locaux vélos). Intervention de l'entreprise de nettoyage à un rythme soutenu (une fois par semaine en moyenne)
En novembre 2015, l'Opac38 expérimente la mise en place d'un **point d'apport volontaire d'encombrants sur le quartier** : l'expérimentation est baptisée le « **dépôt-sage** ».



1. Contexte partenarial

Échange à la Maison de l'Habitant avec le réseau des acteurs de la GUSP sur la question des encombrants (septembre 2015).

Échange avec la Métro au titre de sa compétence collecte qui a missionné une équipe de "designers" chargée de tester les solutions prototypées en fonction des enjeux de chaque territoire.

Pour la thématique encombrants; le **site retenu est Henri Wallon** géré par l'Opac38.

Cette expérimentation **s'inspire notamment du projet "Triaulogis"** mis en place par Est Métropole Habitat à Villeurbanne, étudié lors d'une visite de site avec quelques acteurs du réseau GUSP (novembre 2015).



2. Objectifs du projet

- **Rationaliser** les points de dépôts des objets encombrants. Aujourd'hui les habitants déposent au pied de leur montée et dans les parties communes (caves et locaux vélos). En termes de sécurité incendie et d'image de quartier, l'objectif est **d'identifier un seul point de dépôt**.

- Le 2ème objectif est **économique**. L' élimination des rejets sur le quartier est confié à une entreprise de nettoyage, pour un montant allant jusqu'à 10 000 € récupérables à l'année, sur une fréquence quasi hebdomadaire.

1 seul point de dépôt = moins de passages = une baisse des charges locatives.

- Pour aller plus loin sur le **volet environnemental**, l'objectif est à terme de tisser des partenariats avec des éco-organismes et des structures locales pour récupérer par filières et recycler et/ou revaloriser (solidura, repair café....).

LE DEPÔT SAGE

3. Le fonctionnement

Élaboration en partenariat Opac38/Ville/Métro/Equipe de designers/habitant référent et lancement de l'expérimentation le 10 novembre 2015 pour une durée de 6 semaines

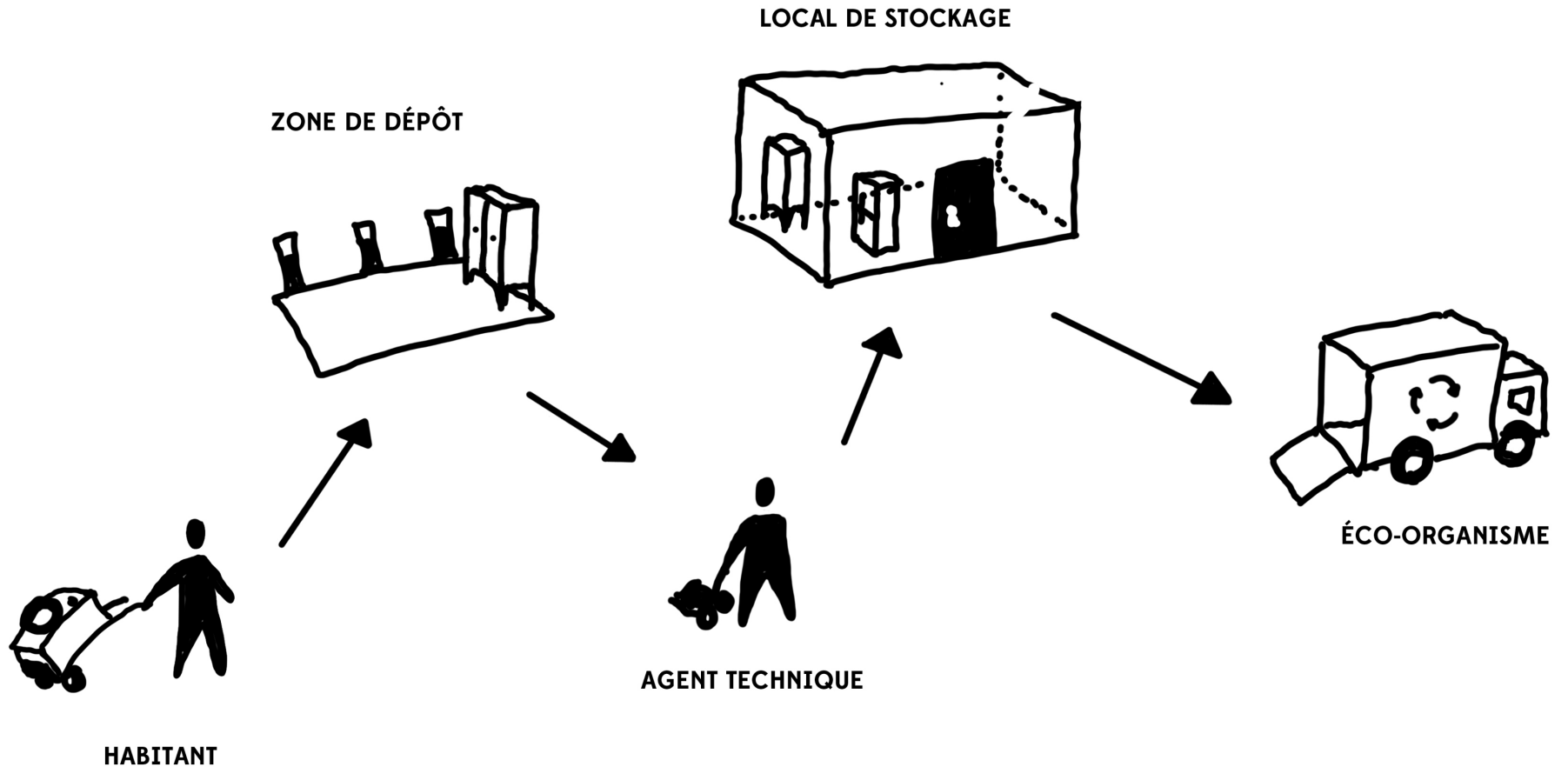
Le principe est d'avoir un point de dépôt + point de stockage dans lequel un tri des encombrants par filière est effectué, permettant un enlèvement des matériaux par des éco-organismes ou un dépôt en déchetterie pour tout ce qui n'est pas valorisable.



Manipulation de la zone de dépôt à la zone de stockage : une fois par semaine par l'entreprise de nettoyage.

La contribution de l'équipe de designers : conseil, aide à la décision, conception d'un aménagement simple pour cette phase test qui a démarré le 10 novembre : un plancher de bois et des panneaux informatifs sur cette expérimentation. La zone de dépôt a été installée devant les locaux de la Direction Territoriale de l'OPAC38 car c'est une zone centrale sur le quartier et qui n'occasionne pas de vis-à vis direct avec les bâtiments d'habitation. Une zone de pré-tri, installée sur une partie de la coursive cette l'agence.

DÉPÔT SAGE

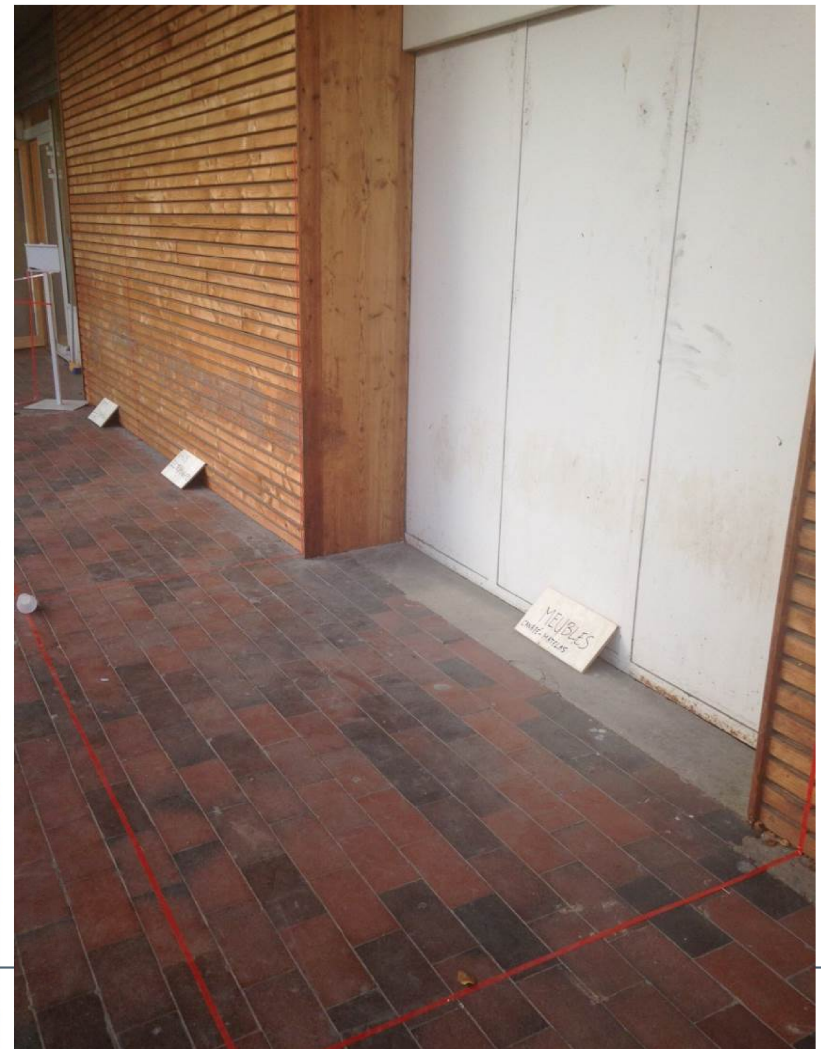


LE DEPÔT SAGE



LE DEPÔT SAGE

La zone de stockage...



...dans la
coursive
de l'agence



LE DEPÔT SAGE

EN TEST

DÉPÔT-SAGE

bilan d'expérimentation



Suite à l'expérimentation autour des objets encombrants mise en place au mois de novembre, l'Opac38, la Ville de Saint Martin d'Hères et la Métro vous proposent d'en faire le bilan à l'occasion d'un temps convivial.

Mercredi 10 Février de 14h à 16h
à côté de l'Agence de l'OPAC38

Les partenaires du projet vous invitent à partager un café et un goûter pour les enfants afin d'échanger sur ce projet. Nous terons le bilan de l'expérimentation, votre ressenti, l'utilisation que vous en avez fait, et la façon dont on peut envisager la suite de cette expérimentation.

Les designers qui ont accompagné et mis en œuvre l'expérimentation, Les acteurs du réemploi, Solidura, La Brocante de Mamie, Le Repair Café, Les Messagers du tri de la Métropole de Grenoble seront présents pour échanger sur la gestion des déchets et le recyclage.

UNE QUESTION ?
UN DOUTE ?
APPELEZ LE
NUMÉRO VERT :
0 800 50 00 27






Opac38



4. Bilan à mi-parcours

Points positifs :

- **Collaboration de tous les acteurs locaux** : bailleur/ville SMH/Métro/structures du réemploi
- **Maîtrise des charges locatives** (volume équivalent avant/après pour le même coût)
- **Lien crée** avec les structures locales du réemploi
- **Bonne appropriation** par les locataires, voire utilisation « intensive » certains week-ends
- **Amélioration de la gestion** des objets encombrants : 9 m3 dont 4 m3 déposés sur la plateforme
- **Zone de troc**

Points de vigilance :

- Aménagement trop sommaire et visible** par tous, habitants et professionnels
- Apport d'encombrants par des habitants qui **allaient jusqu'à présent en déchetterie**
- Risque de dépose d'encombrants par des **personnes extérieures au quartier**
- Risque d'apport d'objets potentiellement dangereux** – question de la responsabilité
- Objet encombrants **non récupérables ou valorisables**

Perspectives – conditions de réussite :

- **Communication, sensibilisation** à l'utilisation de la plateforme – portage Métro
- **Ré-aménagement pérenne** de la plateforme (fiche Contrat de Ville)
- Poursuite et concrétisation **du partenariat avec les structures locales du réemploi et des éco-organismes**
- **Diminution des charges locatives** liées à l'élimination des rejets
- **Amélioration de l'image** du quartier